Article 21 du Règlement

que les journaux exercent sur le public et du fait qu'un si grand nombre d'entre eux appartiennent à un groupe aussi restreint.

Je répète que le conseil consultatif national que l'on veut créer serait tout à fait indépendant du gouvernement et demeurerait un moyen de recours pour les Canadiens résidant dans les régions où il n'existe pas de conseils de presse. Si un conseil consultatif national ne devait plus être nécessaire, ce ne serait certes pas uniquement parce qu'il existe des conseils de presse volontaires dans toutes les provinces, mais parce que ces conseils ne risquent manifestement pas de subir l'influence des éditeurs qui constituent la principale source de financement et voient à toutes les nominations.

Une presse libre n'a rien à craindre de conseils de presse indépendants...

Mme le Président: A l'ordre. Le temps accordé au député est écoulé.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA RETENUE D'UNE PART DE L'ARGENT RÉALISÉ SUR LES VENTES DE GRAIN DESTINÉ À L'ÉTRANGER

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, la nation tout entière, et surtout nos céréaliers, ne devrait pas tolérer que le gouvernement retienne 25.2 p. 100 de l'argent réalisé sur les ventes de grain destiné à l'étranger. Par l'entremise de la Commission canadienne du blé, le gouvernement prend 17.7 p. 100 sur le prix du blé à l'exportation, 29.3 p. 100 sur le prix du blé durum, 26.8 p. 100 sur le prix de l'orge de provende, 27.9 p. 100 sur le prix de l'orge de maltage et 24.4 p. 100 sur le prix de l'avoine de provende. Multiplié par le nombre de tonnes de grain exportées cette année, cela représente environ 1.1 milliard de dollars en caisse à la fin de la présente saison des récoltes.

Cette mesure est absolument inacceptable et inexcusable, surtout que les agriculteurs traversent une période particulièrement difficile, financièrement parlant. La très grande majorité d'entre eux vont être obligés de rembourser, pendant l'année courante, de l'argent emprunté à des taux d'intérêt allant de 14 à 16 p. 100, ce qui va leur coûter encore des millions de dollars pendant que la Commission canadienne du blé peut emprunter, elle, à un quart de point au-dessous du cours. Ces retenues et le faible niveau des prix initiaux du grain n'ont donc aucune raison d'être.

• (1410)

La seule explication possible, c'est que le gouvernement fait de la politique aux dépens des producteurs. Il compte conserver cet argent au cas où il devrait se présenter devant l'électorat. Les libéraux en profiteront alors pour faire croire aux agriculteurs qu'ils s'occupent d'eux en leur remettant l'argent qui leur appartient.

Mme le Président: A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

LES PARTIS POLITIQUES

L'INVASION DE LA GRENADE—LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

M. Herb Breau (Gloucester): Madame le Président, mardi dernier, le cher de l'opposition (M. Mulroney) a pressé le gouvernement de prendre parti sur l'invasion par les États-Unis de la Grenade. Il sautait aux yeux que le député était lui-même favorable à l'invasion. Quand le premier ministre (M. Trudeau) a répondu que le gouvernement voulait être mieux renseigné avant de se décider, le chef de l'opposition a affirmé que le président Reagan avait déjà fourni les renseignements nécessaires dès mardi matin à l'occasion d'une émission télévisée.

C'était mardi, madame le Président. Hier, soit le lendemain, le critique de l'opposition en matière d'affaires extérieures entonnait un refrain différent. Le député de York-Peel (M. Stevens) a déclaré aux journalistes que les conservateurs désiraient se montrer le plus neutres possible.

«Nous essayons d'être neutres ... » aurait-il dit selon la Presse canadienne. «Attendons de connaître les faits,» a-t-il ajouté.

Comment un délai d'un jour a-t-il suffi pour infléchir la politique conservatrice? On peut bien se demander qui parle au nom du parti conservateur dans des affaires aussi délicates. Le chef du parti qui veut nous faire approuver l'invasion ou le critique des Affaires extérieures qui conseille d'attendre? Pis encore, le chef de l'opposition parle-t-il à tort et à travers ou est-il disposé à définir une position canadienne à partir des faits et gestes du président Reagan?

L'AGRICULTURE

LA FORMATION D'UNE ORGANISATION DE FEMMES RURALES

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, la crise économique qui frappe actuellement le secteur agricole a suscité de nombreuses réactions chez les agriculteurs. En particulier, des femmes ont constitué un groupe d'action qu'elles ont baptisé les Concerned Farm Women. Ces femmes se recrutent dans les comtés de Bruce et de Grey, et leur action en faveur du milieu agricole s'inscrit dans la tradition militante des groupes de réforme agraire qui ont œuvré tout au long de l'histoire de ces deux comtés ontariens.

Ce groupe de pression formé de femmes rurales a vu le jour en réaction aux effets débilitants des taux d'intérêt élevés et des autres répercussions économiques de la récession. Dans un effort en vue de préserver leur environnement, ces femmes se sont regroupées autour d'une cause commune. Parmi leurs nombreuses activités, elles ont décidé de réaliser un projet sur la femme rurale en vue de déterminer et d'illustrer l'ampleur des tensions financières et psychologiques éprouvées dans les familles agricoles. Ce projet a donné lieu à la publication d'un livre intitulé «The Farmer Takes a Wife».

Ce livre décrit les tensions résultant de la crise qui a frappé récemment l'économie agricole. Les femmes auteurs imputent notamment les tensions qui existent au sein des exploitations agricoles aux faibles marges bénéficiaires et à d'autres difficultés financières. Plus les problèmes financiers s'aggravent et plus, évidemment, les tensions augmentent. Au nombre de ces problèmes, le livre citait l'impossibilité de payer les intérêts sur